LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

5° La garde qui était affectée à l'état-major du groupe « Berlin-Brandebourg » des sections d'assaut est maintenue en état d'arrestation. Une enquête établira quels sont les chefs qui furent complices de la trahison envers le chancelier Hitler, ceux-ci seront jugés. Si certains chefs doivent rester quelque temps en prison leur patrimoine, ils le doivent aux traîtres qui les commandaient.

6° Interdiction formelle de favoriser des rassemblements sur la voie publique ou ailleurs, même dans la bonne intention d'éclairer le public dans le sens du Führer.

7° A l'avenir, tous ceux qui auront fait des serments de fidélité envers le Führer devront donner la preuve, par leurs actes, que ces serments de fidélité ne sont pas uniquement des serments donnés du bout des lèvres.

8° Jusqu'à nouvel ordre, le général de police Kurt Daluege assurera le commandement du groupe des S. A. de Berlin-Brandebourg.

L'état d'alarme est levé

La Reichswehr avait apporté son concours à l'opération politique engagée samedi. Elle avait été, en particulier, mise en état d'alarme et était prête à intervenir. Or, on assure même qu'à Munich, elle a dû intervenir effectivement.

Le général Von Blomberg, ministre de la Reichswehr, a adressé hier à l'armée une proclamation annonçant la levée de l'état d'alarme.

Exécutions démenties

Le « D.N.B. » communique la note suivante :

« Les bruits répandus à l'étranger, selon lesquels le président de la Reichsbank, le docteur Schacht et le président du Conseil de Saxe, Von Killinger, auraient été fusillés sont dénués de fondement. Le docteur Schacht et M. Von Killinger continuent à exercer leurs fonctions. »

Demain l'arrivée du Tour de France à Lille

Toute la population Lilloise se fera un devoir d'aller acclamer les géants de la route à leur entrée dans notre grande cité ? Une surprise agréable pour nos concitoyens : Ricqlès qui a équipé un camion publicitaire effectuera une distribution gratuite de Pastilles Ricqlès, la menthe forte qui réconforte. Ricqlès possède également sur son camion un pick-up qui diffusera les airs en vogue. Chaque coureur du Tour a pour viatique un flacon de Ricqlès. Le Ricqlès stimule et rafraîchit délicieusement.

Rupture d'une digue en Espagne

Neuf personnes ont été noyées

Près du village de Muelas del Pan, la fermeture hydraulique d'une digue de 100 mètres de hauteur s'est rompue et les eaux se sont précipitées dans la vallée qui a été complètement inondée. Neuf ouvriers ont été noyés. Les autorités se sont rendues sur les lieux où une équipe d'ingénieurs organise les travaux de sauvetage.

UN TRAFIQUANT D'OPIUM ARRÊTÉ, HIER, A PARIS

A la suite d'une longue surveillance, des inspecteurs de la Sûreté Nationale ont arrêté, hier matin, à 6 heures, à la gare de Lyon, un trafiquant d'opium, le comte Jean de la Cour, au moment où ce dernier venait de retirer de la consigne de la gare une valise contenant six kilos de drogue, ainsi que tout un matériel de fumerie.

Le comte Jean de la Cour est né à Verdun en 1902 et appartient à une honorable famille. Il habitait chez ses parents, rue Boissière, à Paris.

Pour trafic de stupéfiants, il avait déjà été condamné. La drogue, introduite frauduleusement en France par ses soins, était revendue à Paris par des intermédiaires qui sont activement recherchés.

En Angleterre
SANS PASSEPORT
le 14 JUILLET
UN JOUR A LONDRES..... 100 fr.
et à FOLKESTONE ..... 55 fr.
Programmes, Renseignements à
COMITÉ INITIATIVE DE CALAIS
112, Boulevard Lafayette, Tél. 6.55
2702

DEUX TUÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTO PRÈS DE BERGERAC

Un grave accident d'automobile s'est produit hier matin à 9 heures, près de Rieux de Layssé, entre Bergerac et Lamonzie Saint-Martin.

Par suite de l'éclatement d'un pneu, une voiture s'est brisée contre un arbre. Le conducteur M. Dastic, 35 ans, de Villeréal et Mme Solage, 26 ans, de Villeréal également, ont été tués sur le coup. Deux autres voyageurs, M. Solage, 25 ans, et M. Chabrière, 26 ans, ont été légèrement contusionnés.

Si les fraises vous donnent de l'urticaire, mélangez-les au Yoghourt Crème Lactella et sucrez, c'est exquis.

Le remède du montagnard

Je viens de passer plusieurs semaines en Savoie. Fait curieux, les paysans de cette région soignent presque tous leurs malades avec de l'extrait de gentiane. Je suis moi-même soigné et mon médecin m'a également prescrit de la SUZE. Depuis, je prends régulièrement de la SUZE, apéritif à la gent ane, et je m'en trouve fort bien. Moi qui n'avais pas d'appétit, maintenant je dévore ! »

SUZE
Apéritif à la gentiane

CODOS ET ROSSI SONT RENTRÉS EN FRANCE

Par le paquebot « Champlain », qui a accosté à 15 h. 45, au Havre, sont arrivés les aviateurs Rossi et Codos accompagnés de leurs femmes. Leur appareil, le « Joseph-Le Brix », était également à bord. Le « Joseph-Le Brix » va être débarqué et monté à l'aérodrome de Bleville. Rossi et Codos rentreront avec lui par la voie des airs au Bourget, mercredi prochain, 4 juillet.

Le cœur des fleurs donne cette CIRE MAGIQUE de BEAUTÉ
Supprime les taches de rousseur et les marques de l'âge
En visitant les régions du Midi de la France où sont fabriqués les parfums, j'entendis parler des surprenantes propriétés de blanchir la peau, d'une cire pure et vierge, extraite du cœur des fleurs. Un Docteur m'expliqua qu'employée le soir avant de se coucher, cette substance onctueuse, appelée " Cire Aseptine ", amollit la couche externe rugueuse de la peau et la fait se détacher en fines particules. Le matin, vous les enlevez en lavant votre visage, révélant ainsi la nouvelle beauté naturelle d'une peau blanche qui se trouvait cachée jusqu'alors. Les points noirs, pores dilatés et imperfections du teint ont disparu. La Cire Aseptine a si merveilleusement transformé ma peau sombre et criblée de taches en une peau blanche, veloutée et d'une fraîcheur juvénile que, maintenant, je l'emploie aussi pour mes épaules, mes bras et mes mains. C'est réellement pour la peau, un bain magique de beauté, très simple, d'emploi facile et des moins coûteux. Vous pouvez, maintenant, obtenir cette pure Cire Aseptine chez votre pharmacien ou parfumeur habituel.

M. CAMILLE CHAUTEMPS A DÉMONTRÉ LA NÉCESSITÉ DE LA TRÊVE

Hier matin, a eu lieu, au château de Blois, devant une nombreuse assistance, l'assemblée générale de la Fédération radicale-socialiste du Loir-et-Cher, dont M. Camille Chautemps est le Président d'honneur.

L'ancien Président du Conseil a profité de cette réunion pour s'expliquer devant ses électeurs, sur les attaques dont il est l'objet depuis plusieurs mois. Il a, d'autre part, justifié l'attitude du groupe radical-socialiste de la Chambre et démontré la nécessité d'une trêve politique permettant au Cabinet Doumergue de poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de redressement financier qu'il a entreprise. A l'abri de cette trêve, M. Camille Chautemps a convié les républicains à s'unir en vue de l'action future et de préparer un grand rassemblement de tous les Français attachés au régime de liberté, autour d'un programme de restauration de l'autorité de l'Etat, d'organisation économique et de sauvegarde de la paix.

L'ancien Président du Conseil a été l'objet de chaleureuses acclamations et l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« La Fédération radicale-socialiste du Loir-et-Cher, indignée des abominables calomnies dont est l'objet son Président d'honneur, M. Camille Chautemps adresse à celui-ci l'expression de son entière confiance et de son affectueuse solidarité ».

ATTENTAT CONTRE UN TRAIN ENTRE PÉKIN ET MOUKDEN

Une explosion a fait sauter, hier à 13 heures, près de Chating, le premier train direct de Pékin à Moukden. Quatre voyageurs ont été tués. Il y a onze blessés.

Les aviateurs polonais sont partis pour Varsovie

Les aviateurs polonais Adamowicz sont arrivés au Bourget, ce matin, à 10 h. 37, à bord de leur avion « Ville-de-[illegible] ».

Ils ont quitté Indrodrome de [illegible] à 12 h. 10, à destination de Varsovie.

Les aviateurs espérant mettre ainsi le point final à leur tentative de liaison New-York-Varsovie. Ils ont été salués à leur départ du Bourget par le général Houdemont, commandant la 104e brigade d'aviation, et le colonel Miribel.

Ils emportent, dans le réservoir de leur appareil 800 litres d'essence, quantité de combustible suffisante pour leur permettre de joindre Varsovie sans escale.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS DE FRANCE

L'assemblée générale du Syndicat central et fédéral des Pêcheurs à la ligne et Riverains de France, présidée par M. le docteur Lebeau, sénateur, s'est tenue il y a quelques jours, dans la salle de la mairie du 6e arrondissement, place Saint-Sulpice, à Paris, sous la présidence de M. Allotte, conservateur des Eaux et Forêts, représentant M. le ministre de l'Agriculture.

Tous les présidents de Fédérations de pêcheurs à la ligne de France y assistaient.

Une longue et fort intéressante discussion eut lieu sur le projet modificatif du décret du 5 septembre 1897 qui, comme on le sait, constitue la charte principale des chevaliers de la gaule.

De nombreuses modifications sur les époques d'ouverture et fermeture de la pêche ; la définition de la ligne flottante ; les interdictions temporaires en cas d'alevinage ; la tolérance accordée avant le lever et le coucher du soleil ; les pouvoirs des préfets ; les amodiations des lots ; le droit des pêcheurs d'user de lignes diverses et les dimensions minima des poissons y furent âprement discutés.

Le commandant Roch (Fédération Sud-Ouest Midi) développa fort habilement les doléances de sociétés amodiataires de lots où s'exerce la pêche au saumon et les inconvénients de la ligne flottante telle qu'elle est actuellement définie. Il félicita le Syndicat du Nord pour la méthode particulièrement efficace employée par lui et remercia son président de tous les indications et documents qu'il lui a communiqués à ce sujet.

M. Chastelain (Nord) intervint au sujet de certains clubs dont l'importance numérique explique mal la haute influence.

M. le Conservateur Allotte, délégué par M. le ministre de l'Agriculture, décerna la croix de chevalier du Mérite agricole à M. Chastelain, président du Syndicat du Nord, en remerciement des éminents services rendus par lui à la cause des pêcheurs, notamment dans les difficultés de transport avec les compagnies de chemins de fer et dans la répression de la pollution des eaux. L'assemblée générale, de son côté, le nomma vice-président du Syndicat central.

LA PLUS PETITE MAISON DE PARIS

C'est bien sans conteste celle que l'on voit ci-dessus. Sa largeur n'atteint pas 2 m. 50 et elle ne comporte qu'un seul étage. De plus, elle est encastrée entre deux grands immeubles de six étages.

T. S. F.

RADIO-PARIS (1.648 m. 8). — 8 h. 45 : Culture physique. — 7 h. : Disques. — 7 h. 15 : Presse Météo. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 10 h. 15 : Vichy : Marche chinoise (Forget) ; Le moment sentimental ; Le moment drôle (Jeanne Bernard) ; Antonia in Alba (Mozart) ; Lucioles (Lotorey) ; Fleurs d'automne (Dargel) ; Le cœur et la main ; Suite capricieuse (Hesse) ; Les violettes (Waldteufel). — 12 h. : Concert : Ouverture des Fantins de Violette (Adam) ; Adagio ; Sérénade (Gounod) ; Sylvia (Delibes) ; Les Contes d'Hoffmann (Offenbach) ; Mireille (Gounod) ; Manon (Massenet) ; Paysage ; Rêverie (R. Hahn) ; Sérénade vénitienne (G. Pierné) ; Chanson intime (de la Prelle) ; Caprice-Valse (H. Rousseau) ; Suite persane (Rubinstein) ; Zizo-Zina (P. Vidal). — 13 h. 30 : Communiqué agricole. — 13 h. 40 : Disques de danse du [illegible]. — 19 h. : Chronique du cinéma. — 19 h. 10 : Radio-dialogue. — 19 h. 30 : Mille et un soirs [illegible] ; Opérette : Boccace (Suppé). — 21 h. 50 : Informations ; Chronique. — 22 h. 30 : Danse.

TOUR EIFFEL (1.380 m.). — 8 h. : Paris-P.T.T. — 12 h. : Informations. — 15 h. 30 : Vichy (Paris-P.T.T.). — 14 h. 45 : Prix du Président de la République à St-Cloud. — 18 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 30 : Magazine. — 19 h. 40 : Paris-P.T.T. — 20 h. : Actualités. — 20 h. 15 : Informations. — 20 h. 45 : Vichy (Paris-P.T.T.).

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Concert. — 7 h. 30 et 8 h. 20 : Revue de presse. — 12 h. 5 : Concert : Raymond (A. Thomas) ; L'aveu dans la soir (Farny) ; Prélude, cortège et air de danse (Debussy) ; Menuet du septuor (Beethoven) ; Soir d'été sur la terrasse (Turina) ; Le Ciel (Massenet) ; La chanson du rouet (Marguerite Canal) ; Aubades (Lacombe) ; Sérénade (Borodine) ; Coppélia (Delibes). 18 h. 45 : Disques. — 19 h. 10 : Journal parlé. — 19 h. 25 : Reportage du Tour de France. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 10 : Chants yougoslaves. — 20 h. 45 : Audition d'un film. — 22 h. : Jazz Hot. — 22 h. 25 : Informations.

RADIO-STRASBOURG (349 m.). — 17 h. : Musique de chambre. — 18 h. : Causerie. — 18 h. 30 : Piano et chant. — 20 h. : Informations. — 20 h. 30 : Disques. — 20 h. 45 : Relais de Vichy.

RADIO-TOULOUSE (329 m.). — 13 h. 15 : Airs d'opéras. — 18 h. 30 : Opéras-comiques. — 18 h. 45 : Orchestre tzigane. — 19 h. : Films. — 19 h. 45 : Récital de violoncelle. — 20 h. 15 : Mélodies. — 20 h. 30 : Musique militaire. — 22 h. : Airs d'opéras. — 22 h. 30 : Films. — 23 h. : Disques. — 23 h. 15 : Danse. — 0 h. 5 : Caveau de minuit. — 0 h. 15 : Opérettes.

BRUXELLES. — 12 h. : Disques. — 13 h. 10 : Orchestre Max Alexya. — 17 h. : Orchestre de genre. — 17 h. 30 : Demi-heure de la jeunesse. — 18 h. 15 : Disques. — 18 h. 45 : M. Troisfontaine dans son répertoire vervietois. — 19 h. : Disques. — 19 h. 40 : Reportage du Tour de France (présentation). — 20 h. : Orchestre : Marche wallonne (Emiotte) ; Binche one step populaire (Grillaert) ; Cortège et danse (Leblanc) ; Flirt sérénade (Van Urtt) ; Printemps d'amour (Kalman) ; [illegible] (Goyens) ; Suite orientale (Arthur de Herve) ; a) Danse persane ; b) En calque sur les eaux douces ; c) Le tombeau de [illegible] (Bende-Turque ; Benge d'amour [illegible] (Marsick) ; Un festin chez Lucullus (Rogister) ; Ouverture de la Norma (Bellini) ; Circo-Circo, fantaisie (Lecocq) ; Chœur des [illegible] de Bouvent (Verdi) ; Le testament des Wallons, marche (Miller). — 22 h. 10 : Disques ; Bal musette.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. : Concert : Radio-Luxembourg (Dupiesy) ; Espana (Waldteufel) ; La Bohème (Puccini) ; Danse espagnole (Granados). — 12 h. 40 : Suite orientale (Popy) ; Valses anciennes et nouvelles (Robrecht). — 13 h. 5 : Le Chemin du Paradis (Heymann). — 13 h. 15 : Le chasseur maudit (Franck). — 13 h. 35 : Sonate en ré mineur (Brahms). — 15 h. 45 : Une heure de rêve (Jean-Jean). — 19 h. : Concert : La Troika (X) ; Dans le jardin d'un monastère (Ketelbey). — 21 h. : Musique danoise. — 21 h. 30 : Concert scandinave. — 22 h. 25 : Opéras italiens : Don Pasquale (Donizetti) ; Mefistofeles (Boito) ; Fanciulla del West, air (Puccini). — 22 h. 40 : Danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 45 : Disques. — 13 h. 15 : Concert. — 14 h. 30 : Disques. — 15 h. : Concert écossais. — 15 h. 45 : Concert : L'Italienne à Alger (Rossini) ; Rosamonde (Schubert) ; Voix du printemps (J. Strauss) ; Mouvements de danse (Handel) ; Canzonette (Godard) ; Menuet du divertissement en ré (Mozart) ; Iolanthe (Sullivan). — 16 h. 45 : Récital de sonates. — 18 h. 30 : Concert. — 20 h. : Concert : Marche symphonique (Mancini) ; Le temps des lilas (Schubert) ; Frisson de feuilles (Sauer) ; Prélude (Debussy), etc. — 21 h. 50 : Variétés. — 22 h. : Récital de piano. — 23 h. : Relais du Royal Albert Hall. — 23 h. 15 : Danse.

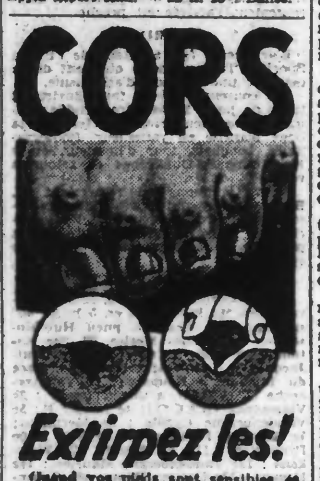
CORS
Extirpez les!
Quand vos pieds sont sensibles et quand des cors poignardent, mordent et brûlent, ajoutez des Saltrates Rodell à de l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait l'apparence du lait. Quand vous plongez vos pieds dans ce bain laiteux, l'oxygène dégagé, porteur de soin curatif, pénètre les pores et soigne et guérit la peau et les tissus. Brûlure et démangeaison disparaissent. La circulation est rétablie complètement et vous éprouvez un bien-être parfait. Les cors sont amollis au point que vous pouvez les extirper en entier et avec leur racine. Les écorchures guérissent, l'enflure disparaît. Vous pouvez porter une chaussure d'une bonne pointure plus petite. Les Saltrates Rodell sont vendus partout avec notre garantie par les pharmaciens. Leur goût est délicieusement parfumé.

PETITES MISÈRES DE L'ESTOMAC

Les Wupatt des [illegible] ont commencé leur martyre par de petits malaises. Après les repas ils ressentaient des lourdeurs, avaient des renvois acides, des migraines, des gaz, dormaient mal. Ces divers inconvénients ne duraient pas ; un ou deux repas passaient très bien, un autre se digérait plus difficilement. « Cela ne passera » disaient les futures victimes. Un jour vint où chacun prenait alors avec appréhension la digestion qui suivait, devenait de plus en plus douloureuse. Quelques millions de ces victimes de leur estomac, dans le monde entier, se sont aperçues que non seulement ils étaient immédiatement soulagés en prenant une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésia Bismurée dans un peu d'eau après chaque repas, mais que, finalement, les fonctions digestives redevenaient normales. D'autres, moins prévoyants, sont devenus des malades chroniques, leur vie est gâchée. Soyez prévoyant, et avez toujours à portée de votre main un flacon de Magnésia Bismurée « La Source de l'Estomac ». Toutes pharmacies 10 frs. ou un grand format économique 14 frs. 25.

UNE FEMME A ÉTÉ ÉVENTRÉE DANS UNE RUE DU HAVRE

On mande du Havre, qu'hier matin, à 5 heures, on a trouvé, dans la rue Edreville, le corps éventré d'une femme, Mme Marie Percoq, 60 ans.

On croit qu'il s'agit d'un crime crapuleux.

UN GRAND LÂCHER DE PIGEONS AU FORT DE VAUX

Un grand lâcher de pigeons, organisé par la Fédération colombophile du 12e Corps d'Armée, a eu lieu au fort de Vaux, où 2.000 pigeons vendéens et bretons ont pris, par un beau temps, leur envol de l'emplacement même d'où partit, il y a 18 ans, le dernier pigeon du commandant Raynal, porteur de l'ultime message des héroïques défenseurs du fort.

Pour rappeler ce fait, la lettre suivante adressée au maire de Nantes a été attachée sous l'aile d'un des oiseaux partis hier :

« Il y a dix-huit ans, par un pigeon parti du fort de Vaux, Verdun appelait à son secours tous les enfants de la France pour arrêter l'envahisseur. Bretons et Vendéens furent parmi les plus vaillants. A la tranchée des baïonnettes, ils montrèrent comme ils savaient mourir au service de la Patrie.

» Aujourd'hui, par un pigeon partant du fort de Vaux, Verdun adresse à ses anciens défenseurs bretons et vendéens un message d'admiration et de reconnaissance émue à la mémoire de ceux qui ne sont pas revenus. Veuillez accepter et garder à votre hôtel de ville cette modeste médaille de Verdun. Au salut de Verdun pour Nantes, je joins, mon cher collègue, pour vous-même, l'assurance de mes meilleurs sentiments cordialement dévoués — René PANAU ».

Un autre pigeon apporte au maire la médaille de Verdun.

— A — S — U — D —
Imp. du Réveil du Nord
108, rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile CERF

J'aime les hommes bien "brillantinés"
dit Joséphine BAKER
Pour les hommes, seul chapeau pour [illegible] une coiffure "fini" [illegible] dernière nouveauté de Joséphine BAKER. Le BAKERFIX "BRILLANTINE" a tous les avantages du Bakerfix ordinaire brillantines. En vente partout. Nouvelle présentation rouge.

BAKERFIX

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

UN ORDRE DU JOUR DE LA LIGUE DES FERMIERS

La Ligue des Fermiers nous communique :

« Le Conseil d'Administration de la Ligue Nationale des Fermiers et Métayers réunis, sous la présidence de M. Poissonnier, à son nouveau siège social : 5, rue Félix Ziem, à Paris, constate que les fermiers et métayers français sont de tous les cultivateurs les plus durement frappés par la crise ; qu'en effet, à la crise économique se superposent les effets d'un mauvais régime juridique ; que durant l'année écoulée des milliers de fermiers, bien que solvables, ont été expulsés de leur ferme par le jeu immoral des clauses résolutoires, uniquement parce qu'ils n'avaient pu trouver preneur pour le blé.

» Que, par ailleurs, les pouvoirs publics ont systématiquement fermé les yeux sur cet état de choses ; qu'ils ont ainsi paru ignorer que les fermages ont été exigés, par un détournement monstrueux du sens initial des clauses des baux en nature, sur la base du cours du blé légal, alors que les malheureux fermiers étaient notoirement contraints de vendre à des cours inférieurs.

» Que le Ministre de l'Agriculture contrairement à la promesse formelle faite précédemment aux représentants de la Ligue National des Fermiers et Métayers s'est complètement désintéressé du sort des fermiers et des métayers.

» Constate en outre, que la loi sur la révision des baux ruraux, plus justement appelés loi de résiliation, a aggravé la situation et n'a pas apporté aux fermiers les avantages qui ont été légitimement accordés aux commerçants.

» Le Comité exécutif de la Ligue Nationale des Fermiers et Métayers s'étonne en outre que toutes les lois intéressant les fermiers (propriété culturale — suspension de la clause résolutoire, etc., etc...) soient systématiquement boycottées avec la collaboration des pouvoirs publics, en dépit des protestations des intéressés.

» Réclame en premier lieu le vote rapide des propositions de lois Plichon et Guillon.

» Exige ensuite un moratoire des dettes civiles agricoles rendu indispensable par la déflation des prix actuellement poursuivis, en attendant qu'un ajustement nouveau des prix des fermages soit réalisé.

» Demande impérieusement qu'il ne soit plus procédé à de nouvelles expulsions de fermiers avant que la proposition Guillon soit votée.

» Proteste de la volonté pacifique des [illegible] de travailler dans l'ordre et la paix sous le couvert des lois, mais constate que l'égoïsme des classes dirigeantes et des pouvoirs publics crée une situation qui peut rapidement devenir révolutionnaire.

» Se déclare résolu à poursuivre énergiquement dans le pays une campagne d'agitation jusqu'à ce que justice soit enfin donnée à tous les intéressés.

» Fait appel à tous les fermiers et métayers français pour mettre fin à cet état de choses.

» Espère qu'une mauvaise volonté et une incompréhension systématiques de leurs intérêts ne les contraindront pas à passer à l'action directe par tous les moyens légaux et extra-légaux. »

L'IMPORTATION DES POMMES ET POIRES A COUTEAU

A dater du 1er juin, le taux de la taxe est fixé à 90 fr. par quintal pour les poires et de 60 pour les pommes de table.

Ces taux primitivement fixés par un décret du 28 décembre 1933 à 175 et 125 francs, avaient été ramenés par un décret du 19 janvier 1934 respectivement à 60 et 40 fr. par quintal.

LA PROGRESSION DE L'ABATTAGE DES VEAUX

Pour le seul mois d'avril 1934 il a été amené à la Villette 31.000 veaux, contre 26.000 en 1933. Cette importante augmentation des apports est due à l'accroissement d'effectifs des vaches, mais aussi à la pléthore de lait à cette époque et à la baisse des bovins adultes.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Auxi-le-Château, 30. — Beurre, 6 à 7 fr. la livre ; œufs, 7 à 7.5 la douzaine ; poules, 26 à 32 fr. la c. ; poulets, 22 à 42 fr. ; canards, 14 à 16 fr. p. ; oies, 28 à 34 fr. ; pigeons, 4 à 5 fr. la c. ; lapins, 18 à 24 fr. ; pommes de terre, 0.80 à 1 fr. le k. ; carottes, 1 fr. la b. ; navets, 0.75 la b. ; choux, 0.75 ; choux-fleurs, 2 à 3.50 ; oignons, 1.25 la b. ; salades, 0.25 p. ; artichauts, 1.50 à 2.50 ; ail, 131.50 les 100 kilos ; avoine, 48 à 50 fr. les 100 kilos ; seigle, 60 fr. ; escourgeon, 65 fr. ; maïs, 82 à 100 fr. les 10 kilos.

A Lillers, 30. — Beurre, 6.75 à 8 fr. la 1/2 ; œufs, 8 à 9 fr. le quarteron ; poules, 40 à 46 fr. la c. ; poulets, 22 à 40 fr. la c. ; canards, 18 à 22 fr. la c. ; pigeons, 3.75 la c. ; lapins, 4 à 10 fr. ; oies, 28 à 35 fr. p. ; dindes, 40 à 45 fr. p. ; pommes de terre, 70 à 80 fr. les 100 k. ; 0.80 à 0.90 le k. ; carottes, 0.50 à 0.75 la b. ; navets, 0.30 à 0.40 la b. ; poireaux, 0.60 à 0.80 la b. ; choux frisés, 0.60 p. ; laitues, 0.10 à 0.15 p. ; salades frisées, 0.75 à 1 fr. p. ; artichauts, 0.75 à 1 fr. ; choux-fleurs, 1.25 à 2 fr. ; tomates, 2 à 2.50 le k. ; pommes, 4 à 5 fr. le k. ; fraises, 2.50 à 3.50 le k. ; cerises, 2 à 2.50 le k. ; pêches, 3 à 4 fr. la livre ; melon, 4 à 6 fr. p.

Tournai, 30. — Pommes de terre, 50 à 60 fr. les 100 kilos ; beurre frais, 17 à 18 fr. le k. ; œufs, en gros, 7 fr. ; détail, 8 à 9 fr. le quarteron ; poules, 8 à 9 fr. le k. ; poulets, 5 à 6 fr. le k. ; lapins, 5 fr. le k. ; pigeons, 7 à 7.50 la c.

A Oostende, 30. — Beurre, 14 fr. le k. ; œufs, 9 fr. le quarteron ; pommes de terre, 0.70 ; haricots verts, 2 fr. ; pois, 2 fr. le k. ; poireaux, 0.50 ; carottes, 0.50 ; navets, 0.50 ; choux-fleurs, 2 fr. ; salades, 0.10 à 0.25 ; artichauts, 1.50 p. ; poules, 35 à 45 fr. ; poulets, 40 à 45 fr. ; poulettes, 35 à 45 fr. ; canards, 35 fr. ; pigeons, 12 fr. la c. selon qualité et poids ; lapin ordinaire, 14 fr. la k.

A Boulogne, 30. — Poulets, 20 fr. p. ; poules, 18 fr. ; poulettes, 21 fr. ; pigeons, 4.50 ; canards, 15 fr. ; oies, 35 fr. ; dindes, 48 fr. ; lapins, 23 fr. ; lapins de garenne, 10 fr. p. ; œufs, 9 fr. le quarteron ; beurre, 12.50 le k. ; pommes, 4.50 le k. ; chicorées, 0.75 ; laitues, 0.25 ; choux, 0.50 ; choux-fleurs, 2 fr. ; artichauts, 1 fr. ; haricots, 2.50 le litre ; pommes de terre, 0.60 le k. ; carottes, 0.40 la b. ; pois cassés, 2.50 le k. ; lentilles, 4 fr. le k.

AU CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX

Semaine du 25 au 30 Juin 1934

Textiles artificiels, 10 ; Laines peignées, 268.723 k. ; Laines filées : fils peignés, 68.669 k. ; fils cardés, 17.289 k. ; Blousses et Laines diverses, 12.155 k. ; Cotons, Jute, Lin, etc., 74.920 k. — Total : 441.766 k.

Conditionnements, 1.031 1/2 : Titrages, 434 ; Dégraissages, 9 ; Essais divers, 37 ; Mesurage, 6 pièces.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 40.745 kilos.

Relevés Mensuels Comparatifs

Juin 1932. — Textiles artificiels, 124 ; Laines peignées, 1.551.036 k. ; Laines filées : fils peignés, 404.344 k. ; fils cardés, 76.730 k. ; Blousses et Laines diverses, 68.591 k. ; Cotons, Jute, Lin, 244.777 k. — Total : 2.345.602 kilos.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 46.825 kilos.

Conditionnements, 6.479 1/2 ; Titrages, 2.108 ; Dégraissages, 124 1/2 ; Essais divers, 130 ; Mesurage, 178 pièces.

Juin 1933. — Textiles artificiels, 71 ; Laines peignées, 2.418.754 k. ; Laines filées : fils peignés, 478.519 k. ; fils cardés, 46.661 k. ; Blousses et Laines diverses, 105.006 k. ; Cotons, Jute, Lin, 288. 026 k. — Total : 3.304.037 kilos.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 243.395 kilos.

Conditionnements, 7.211 1/2 ; Titrages, 2.172 ; Dégraissages, 67 ; Essais divers, 148 ; Mesurage, 98 pièces.

Juin 1934. — Textiles artificiels, 10 k. ; Laines peignées, 1.261.506 k. ; Laines filées : fils peignés, 284.001 k. ; fils cardés, 69.390 k. ; Blousses et Laines diverses, 51.857 k. ; Cotons, Jute, Lin, 220.052 k. — Total : 2.006.816 kilos.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : Conditionnements, 4.226 ; Titrages, 1.875 ; Dégraissages, 46 1/2 ; Essais divers, 91 ; Mesurage, 82 pièces.

AU CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Entrées du 25 au 30 Juin 1934

Laines peignées, 479.895 k. ; Laines filées, 110.869 kilos ; Blousses et Laines diverses, 167.937 k. Total : 804.428 kilos.

Conditionnements, 1.912 k. ; Titrages, 321 ; Dégraissages, 7.

Marché à terme Roubaix-Tourcoing : 20.954 k. 500.

Relevés Mensuels Comparatifs

Juin 1932. — Laines peignées, 2.130.803 kilos ; Laines filées, 509.180 k. ; Blousses et Laines diverses, 841.034 k. ; Cotons, 162.811 k. — Total : 3.643.828 k.

Conditionnements, 9.009 ; Titrages, 1.277 ; Dégraissages, 22.

Juin 1933. — Laines peignées, 4.326.916 k. ; Laines filées, 619.132 k. ; Blousses et Laines diverses, 1.343.436 k. ; Cotons, 182.603 k. — Total : 6.372.087 k.

Conditionnements, 14.152 ; Titrages, 1.676 ; Dégraissages, 35.

Juin 1934. — Textiles artificiels, 1.847 k. ; Laines peignées, 1.945.767 k. ; Laines filées, 467.961 k. ; Blousses et Laines diverses, 897.688 k. ; Cotons, 108.905 kilos.

Conditionnements, 7.836 ; Titrages, 1.184 ; Dégraissages, 24.

Marché à terme d'Anvers : 9.071 k. 400.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : 111.541 k. 700.

FEUILLETON DU 2 JUILLET. — N. 44

LE PARFUM MYSTÉRIEUX

PAR

CH. QUINEL et A. de MONTGON

— Vous permettez ? dit-il au coroner. Puis, s'adressant à l'homme ligoté :

— Nous savons tout, Manoulah est arrêté et a avoué.

— Ah ! la canaille ! s'écria-t-il. C'est pour tout mettre sur mon dos qu'il a tenté de m'assassiner, mais ça ne se passera pas comme ça !... Il a naturellement dit aussi que j'étais Oaks.

— Naturellement, répondit calmement Robert, il nous a même déclaré que c'était vous qui aviez tué lord Falmouth et l'avez enterré à la place de Peebles et que ledit Peebles, vous l'aviez mis [illegible] les rails pour le faire écraser. Il nous a expliqué comment vous aviez fabriqué de fausses procurations pour retirer les titres de la banque Bury. Nous sommes aussi au courant par lui de votre visite chez Abraham Moses, où vous aviez acheté les vêtements pour déguiser le cadavre...

— Le menteur ! La crapule ! Eh bien ! moi, je vais vous dire la vérité, toute la vérité, et vous verrez ainsi qui est le vrai coupable.

Il s'arrêta un instant, respira longuement et reprit :

— Je suis bien Herbertson et je vous reconnais, Votre Honneur ! Vous ne m'auriez pas reconnu de vous-même, car, dans le temps, j'avais une moustache et des favoris et j'étais roux. Quand je me suis sauvé en profitant des troubles du Sinn Fein pour ne pas user de la potence que vous aviez si aimablement mise à ma disposition, je m'enfuis aux Indes. J'étais obligé de me cacher pour ne pas me faire reprendre par la police. Je vivais, dans des villages perdus, de quantité de petits métiers, car je suis habile de mes mains. C'est là-bas que je fis connaissance d'un certain Manoulah, étudiant hindou, qui avait tué son maître, le prince Osman, pour le voler, et qui, lui aussi, naturellement, se cachait. Il m'a proposé une association. Comme il avait pris la personnalité de celui qu'il avait assassiné, moi je figurais auprès de lui son domestique. J'avais déjà adopté le cégisment indigène, je le conservai et je devins Ahmed. Nous sommes arrivés à nous emparer d'une auto et avec elle nous avons filé en Indochine, où nous avions moins de chances d'être découverts.

— Quels étaient vos moyens d'existence ? demanda Robert.

— L'auto.

— Vous faisiez le louage ? s'enquit le coroner.

— Pas si bêtes ! Nous nous étions entendus avec des brigands mais Quand un touriste imprudent était signalé, nous lancions les brigands contre lui et [illegible] nous réussissions toujours à faire payer une rançon au touriste et nous la partagions avec le chef des brigands : c'était un bon métier. Un jour, nous avons fait le coup avec lord et lady Falmouth : il se trouvait que lord Falmouth connaissait de réputation le prince Osman qu'il n'avait jamais vu. Il fut enchanté de rencontrer celui qui se prétendait être le fils du maharadjah de Bondar. Manoulah flaira une brillante affaire. Nous avons accompagné lord et lady Falmouth à Saïgon et nous avons vécu à leurs crochets pendant des semaines. Mais c'était trop beau, ça ne pouvait pas durer toujours ; alors Manoulah, ou Osman, comme vous voudrez, joua le grand jeu [illegible] lord et lady Falmouth et leur suggéra à l'un et à l'autre l'idée de l'emmener avec eux en Irlande. Ils ont cédé, nous sommes venus à Wicklow...

— Continuez, ordonna Shannon qui voyait l'homme hésiter.

— A Wicklow, tout alla bien d'abord, mais l'hospitalité dont nous jouissions ne suffisait pas à Manoulah. A nouveau, il endormit le châtelain de Carrick, et sous l'action du fluide hypnotique, lui fit écrire les procuration pour les banques dont lord Falmouth avait parlé sans méfiance devant son hôte qui